

Objet : **REPONSE DU DEPUTE FLORY A LA LETTRE :**
« Etes-vous pour l'alignement de la pension des députés sur le régime général ? »



Date : le 27 avril 2011

Expéditeur : M. Flory Jean-Claude

Destinataire : M. LEBRETON Hervé



Courriers (reçus)

Préc.



Jean-Claude FLORY
Député de l'Ardèche
Maire de Vals-les-Bains

Avec mes compliments

Avec mon soutien

Jean-Claude FLORY

M. Jean-Claude FLORY – Permanence du Député Maire
BP 107 – 07600 VALS LES BAINS
Tél : 04 75 37 90 25 – Fax : 04 75 38 07 16 – Mel : jcflory@assemblee-nationale.fr

M. LEBRETON Hervé
Président de l'Association
pour une démocratie directe
BP 9
47360 PRAYSSAS
<http://www.pour-une-democratie-directe.fr>

11 AVR. 2011

Lacépède, le 1^{er} mars 2011

M. Jean-Claude Flory
Député
Assemblée nationale

Monsieur le Député,

J'espère tout d'abord que ce début d'année 2011 vous apportera force et abnégation pour représenter au mieux le peuple français. En effet, je tiens à vous remercier tout particulièrement d'avoir accepté d'endosser, avec vos confrères, l'énorme responsabilité de parler au nom des citoyens.

L'association que je préside vous pose une question fort simple, qui n'a pourtant jamais fait l'objet d'un vote solennel au sein de l'Assemblée nationale :

- « *Etes-vous pour l'alignement de la pension des députés sur le régime général ?* »
Pour y répondre, rien de plus simple ! Il vous suffit de compléter, de signer et de retourner cette lettre qui vous a été personnellement adressée.

Ce questionnaire n'a bien évidemment pas vocation à se substituer à une possible future décision de l'Assemblée. Mais il offre enfin, à l'ensemble des députés, la possibilité de se positionner publiquement. En effet, à l'heure actuelle, les modifications apportées à la pension des députés n'ont été traitées qu'indirectement, par les seuls membres du bureau de l'Assemblée, à huis clos... alors que plusieurs demandes ont avorté :

- En 2003 : Un député dépose une proposition de loi sur un alignement complet avec le régime général... Sept ans plus tard, la proposition est toujours en attente !
- En 2007 : Un député pose en réunion de groupe la question de l'alignement... Cette question est rapidement écartée par un député plus ancien : « Pas de coup de pub ! »
- En 2010 : Deux amendements demandent un rapport à ce sujet... Amendements rapidement évincés par le principe de la séparation des pouvoirs.

Le 1^{er} décembre 2010, après un an et demi (règlement non appliqué), la commission des Lois accepte enfin d'enregistrer une pétition (demandant l'alignement). Dans la même matinée, elle rejette cette pétition. Le 21 décembre 2010, saisi par un représentant de la Nation, la plus haute instance de l'Assemblée, la Conférence des Présidents, refuse (sans explication) de soumettre cette question récurrente à la représentation nationale...

Monsieur le Député,

« Etes-vous pour l'alignement de la pension des députés sur le régime général ? »

OUI NON

Nom :

Flory

Signature :

J. Clavel

Vous remerciant par avance d'accepter d'assumer publiquement¹ votre opinion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, mes très respectueuses salutations.

M. Hervé LEBRETON

Président de « Association pour une démocratie directe »

¹ Les résultats, régulièrement mis à jour, seront consultables sur le site : www.pour-une-democratie-directe.fr